

ÉCOLE LES SOURCES
PROCÈS-VERBAL **APPROUVÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
Le lundi 23 septembre 2019
19h à 21h30
Salon du personnel

Étaient présents (es) :

Mme Chantale Bouchard
Mme Chantale Perron
Mme France Beauséjour
Mme Marie-France Potvin
Mme Manon Lapointe
Mme Sonia Falardeau

Étaient absents (es) :

Mme Véronic Lavoie
Mme Karine De Hollain
Mme Éloïse Brault
M. Daniel Martineau
M. Bernard Déry
Mme Ghislaine Lévesque

1- OUVERTURE

1.1 Mot d'ouverture

Mme Bouchard souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1.2 Présentation des membres du CÉ 2019-2020

Un tour de table est effectué afin de présenter les nouveaux membres.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

C.E.-2019-20-1	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.
-----------------------	--

1.4 Intervention du public : M. Girard

Intervention de M. Girard qui vient présenter un projet au CÉ. Il souhaite s'impliquer dans les tirelires d'Halloween en collaboration avec la cause de la fibrose kystique. L'association Fibrose Kystique Québec propose de prendre en charge plusieurs étapes du processus avec l'aide des parents. L'école doit informer Fibrose Kystique Québec sur le nombre de tirelires requises, les distribuer et les ramasser le lendemain de la fête d'Halloween. L'association peut venir présenter la maladie et informer les enseignants, les parents et les élèves via une lettre d'informations, une vidéo explicative, etc.

C.E.-2019-20-2	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'approuver la distribution des tirelires d'Halloween en collaboration avec Fibrose Kystique Québec.
-----------------------	--

1.5 Adoption du procès-verbal du 26 août 2019

C.E.-2019-20-3	Il est proposé par Mme Lévesque et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 26 août 2019.
-----------------------	--

1.6 Suivi au procès-verbal

Point 5.1 : Tous les postes sont comblés au SDG.

1.7 Courrier reçu

Aucun courrier

2- FORMATION DU CÉ 2019-2020

2.1 Adoption des règles d'élection pour les postes prévus aux règles de régie interne

2.1.1 Nomination d'un président d'élection

Mme Bouchard est nommée présidente d'élection.

2.1.2 Élection à la présidence du CÉ

Le président prépare et préside les séances du CÉ durant l'année en collaboration avec la direction. La direction est en charge de préparer la documentation qui servira aux séances.

Mme Perron propose M. Déry à la présidence ; ce dernier accepte.

C.E.-2019-20-4	Il est proposé par Mme Perron et résolu unanimement d'élire M. Bernard Déry à la présidence du CÉ.
----------------	---

2.1.3 Élection à la vice-présidence du CÉ

Le vice-président prépare et préside les séances du CÉ en cas d'absence du président.

M. Martineau accepte d'occuper le poste de vice-présidence.

C.E.-2019-20-5	Il est proposé par Mme De Hollain et résolu unanimement d'élire M. Daniel Martineau à la vice-présidence.
----------------	--

2.2 Règles de régie interne du CÉ

Le document est le même que l'an dernier.

Mme Bouchard indique l'importance du quorum lors des rencontres.

C.E.-2019-20-6	Il est proposé par Mme Perron et résolu unanimement d'adopter les règles de régie interne du CÉ.
----------------	---

2.3 Dénonciation d'intérêt direct ou indirect

Mme Bouchard demande aux membres de remplir le document de dénonciation d'intérêts et de le remettre avant la fin de la rencontre.

Document à compléter par les représentantes au Comité de parents, Karine De Hollain et Véronic Lavoie (substitut).

3- DÉCISION

3.1 Adoption du calendrier des séances du CÉ pour 2019-2020

Le CÉ a lieu le lundi et débute à 19h00. Il se termine à 21h30. Il a lieu dans le salon du personnel.

C.E.-2019-20-7	Il est proposé par Mme Potvin et résolu unanimement d'adopter le calendrier des séances du CÉ pour 2019-2020.
----------------	--

3.2 Rémunération secrétaire

Le rôle de secrétaire fait partie de la tâche enseignante de Mme Nancy Doré, enseignante à l'école Les Sources. Le CÉ prend la décision de verser un montant forfaitaire de 425 \$ à Mme Doré afin de combler les minutes excédentaires à sa tâche enseignante. Ce montant sera versé à la fin de l'année.

C.E.-2019-20-8	Il est proposé par Mme Perron et résolu unanimement d'accepter la rémunération proposée pour le secrétariat du CÉ.
----------------	---

3.3 Présentation des activités et sorties éducatives 2019-2020

Aucun montant d'argent ne sera demandé aux parents pour les activités et sorties éducatives pour l'année en cours. Les mesures gouvernementales couvrent l'ensemble des montants pour tous les niveaux (préscolaire à 6^e année).

Comme les activités et sorties éducatives sont gratuites, aucun sondage ne sera transmis aux parents. Ces dernières deviennent obligatoires. Les parents seront informés. Il reste un montant d'argent qui sera utilisé pour des projets spéciaux.

Le CÉ autorise les sorties à pied aux alentours de l'école pour les enseignants et le personnel du SDG. La présence de deux adultes par groupe est requise.

Les membres du CÉ souhaitent créer un comité afin de bonifier l'offre de service au niveau des activités parascolaires. Mme De Hollain, M. Martineau et Mme Brault sont intéressés à s'investir au sein de ce comité.

C.E.-2019-20-9	Il est proposé par Mme Perron et résolu unanimement d'approuver les activités et sorties éducatives 2019-2020 pour l'ensemble des niveaux.
C.E.-2019-20-10	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement d'approuver les sorties à pied aux alentours de l'école pour les enseignants et le personnel du SDG.

3.4 Projet d'activités complémentaires spéciales

Mme Bouchard présente et explique le tableau remis aux membres du CÉ.

C.E.-2019-20-11	Il est proposé par M. Martineau et résolu unanimement d'approuver les activités complémentaires spéciales pour l'ensemble des niveaux.
-----------------	---

3.5 Planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité

Mme Bouchard présente et explique la planification annuelle.

Les thèmes sont dictés par le gouvernement.

Des dépliants sont remis aux parents pour information.

Les contenus sont présentés en 5 à 10 heures par année, par niveau.

Le contenu du préscolaire est facultatif.

C.E.-2019-20-12	Il est proposé par Mme Perron et résolu unanimement d'approuver la planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité.
-----------------	--

3.6 Pratiques de basketball-équipe masculine

Deux entraîneurs parents seront responsables de l'équipe des garçons. Ils souhaitent utiliser le gymnase de l'école durant les fins de semaine pour une pratique supplémentaire. L'équipe aura deux pratiques par semaine.

C.E.-2019-20-13	Il est proposé par Mme Beauséjour et résolu unanimement d'approuver la tenue des pratiques au gymnase de l'école durant les fins de semaine.
-----------------	---

4- CONSULTATION

Aucun point en consultation

5- DISCUSSION

Aucun point en discussion

6- INFORMATION

6.1 Information de la directrice

- ✓ La déclaration de la clientèle aura lieu le 30 septembre. Un rappel aux parents sera envoyé.
- ✓ La déclaration de la clientèle du SDG aura lieu la semaine du 30 septembre également.
- ✓ Le DG de la Commission scolaire des Découvreurs invite les parents à assister à une séance d'informations offerte par le comité de répartition des ressources, le 12 novembre prochain.

6.2 Information du personnel

Aucune information

6.3 Information du Comité de parents

Aucune information

6.4 Information des commissaires

Aucun commissaire présent

7- AUTRES SUJETS

Mme Bouchard n'a pas l'information concernant la possible utilisation de l'école pour les élections fédérales du 21 octobre prochain. Dans le cas échéant, cette journée deviendra une journée pédagogique pour les élèves.

8- FERMETURE

8.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 28 octobre 2019.

8.2 Levée de l'assemblée

C.E.-2019-20-14	Il est proposé par Mme Beauséjour et résolu unanimement de lever l'assemblée à 20h45.
-----------------	---

Signature de la direction

Signature du président